

Thierry Truel, INSPE, Université de Bordeaux, France

Les femmes de l'ennemi en Gironde pendant la Première Guerre mondiale : des femmes si *ordinaires*?

Abstract

The history of «foreign» women in France during the Great War is not yet been written. Long forgotten by historians, they are presented by the military and police authorities as dangerous and suspicious from the beginning of the conflict. As moral and family support for enemy combatants, they are monitored in camps or at home, and their daily lives are followed in order to detect a possible new Mata-Hari. Whether they are single or married to a German, young or old, these women are asked to leave the country at the beginning of the conflict, but those who remained by choice are subjected to police constraints, interrogations and the suspicious looks of the population. Considered as «internal enemies», they experience difficult and even precarious living conditions. The case of Marthe Gusdorf, living with her children in Bordeaux-Caudéran for the duration of the war, is one example among hundreds of these women who made history in spite of themselves.

Keywords

Surveillance, Internal enemy, Camp, Wives, Precariousness

L'histoire des femmes et du genre est devenue en quarante ans un champ d'investigation historique venu de l'école anglo-saxonne et apporté en France par les pionnières que sont Michelle Perrot et Françoise Thébaud. En 2014, cette dernière fait le point sur quarante ans d'historiographie des femmes dans les guerres¹. Elle montre que l'histoire sociale du conflit est bouleversée par la séparation des sexes, les recompositions des rôles sociaux de chacun et des valeurs qui leur sont attachées. L'historienne souligne que l'histoire au féminin en guerre a de nombreux points de convergence avec l'expérience du feu. Comme l'ébranlement du monde de l'enfance et l'absence des hommes ou les blessures et les crimes commis sur les femmes en tant que violences sexuées, l'épreuve du conflit a oublié les femmes de l'ennemi, restées sur le territoire français. Si une première approche envisage, en 2007, pour la Seconde Guerre mondiale les relations amoureuses des prisonniers civils français en Allemagne nazie², le champ de recherche est peu investi par les historiens de la Première Guerre jusqu'à la parution de l'ouvrage d'Emmanuel Debruyne publié en 2018³ qui aborde les oubliées de la Grande Guerre⁴.

Le département de la Gironde, et Bordeaux en particulier, est considéré par l'État-major comme une zone de repli, essentielle à l'organisation de l'autre front. Plusieurs camps de concentration de populations

TRUEL Thierry, «Les femmes de l'ennemi en Gironde pendant la Première Guerre mondiale : des femmes si *ordinaires*?», in *Didactica Historica* 8/2022, pp. 55-61.

DOI: 10.33055/DIDACTICAHISTORICA.2022.008.01.55

¹ THÉBAUD Françoise, «Penser les guerres du xx^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie», *Clio. Femmes, Genre, Histoire* 39, 2014, pp. 157-182.

² ARNAUD Patrice, «Les femmes de l'ennemi. Représentations et réalités des liaisons amoureuses franco-allemandes des travailleurs civils français en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale», in: REVENIN Régis (éd.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Paris, Autrement, 2007, pp. 163-177.

³ DEBRUYNE Emmanuel, *Femmes à boches, occupation et corps féminin dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, 464 p.

⁴ BECKER Annette, *Les oubliés de la Grande Guerre, humanitaire et culture de guerre 1914-1918. Populations civiles, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noesis, 1998, 406 p.

civiles⁵ sont créés pour garder à distance et surveiller les femmes ainsi que les enfants ennemis. Suspectées d'être des agents de renseignement de l'Allemagne ou de l'Autriche-Hongrie, ces familles représentent un soutien actif – tant sur le plan moral que matériel – pour les combattants du camp adverse. La mise en œuvre des décisions ministérielles⁶, dès les premiers mois de la guerre, est assurée par l'administration du préfet Olivier Bascou⁷. Dans un contexte d'effervescence nationaliste, les mesures envers ces populations sont discriminatoires⁸. Deux sources principales permettent de les identifier et de retracer leur vie pendant la guerre. La première est issue des sources publiques administratives⁹. La seconde est une correspondance privée entretenue entre un Allemand et son épouse qui réside avec ses enfants à Caudéran au début du conflit : Paul et Marthe Gusdorf¹⁰, parents du philosophe, Georges Gusdorf¹¹.

Contrôler, surveiller les ennemis de l'intérieur

La population ennemie est concernée par la circulaire ministérielle du 4 août 1914 demandant à tous les préfets de surveiller étroitement les propriétés désignées ou les camps de détention comme celui de Bazas ou de Libourne ouverts dès septembre 1914. On sait que 136 citoyens allemands et 22 Autrichiens sont contrôlés alors que 96 Allemandes¹² suscitent l'attention de la police girondine. Un nombre

plus conséquent de Françaises (225) ont éveillé la méfiance de la force publique. Le tableau suivant synthétise l'ensemble des surveillances et des mesures prises contre les « ennemis » de la France.

Les hommes sont les premiers surveillés en raison de leurs activités professionnelles. Les femmes qui ont fait l'objet d'une enquête exercent des métiers publics (institutrice, professeure de chant) ou sont les épouses de combattants¹³.

Le nombre annuel de dossiers instruits est relativement stable tout au long du conflit. La légère baisse à partir de 1916 est probablement due à la politique d'internement de l'État français.

Un bilan contradictoire

L'écart significatif entre les demandes d'informations à propos d'étrangères suspectes en 1914 et les dossiers réellement instruits en 1919¹⁴ prouvent les aléas du traitement administratif. Les ennemis sont numériquement moins importantes que les Françaises à la sincérité patriotique douteuse¹⁵. La surveillance policière est systématique, car toutes les étrangères allemandes et austro-hongroises sont approchées. Les premiers mois du conflit sont le temps de la fuite pour certaines et de l'inquiétude pour celles qui restent. Certaines se dirigent vers la frontière espagnole dès août 1914. D'autres espèrent une naturalisation rapide, mais rendue impossible par les autorités françaises. Enfin, les plus nombreuses sont assignées à résidence ou envoyées dans les camps de Libourne ou de Bazas.

Les situations sont aussi nombreuses que particulières, mais il est possible de dresser une typologie des étrangères en terre girondine, de celles qui quittent immédiatement la France dès le début de la guerre jusqu'à celles qui sont juridiquement dans des situations parfois inextricables. La surveillance policière fait la différence entre les Françaises mariées à des étrangers et les femmes de nationalité allemande ou autrichienne. Elles sont toutes suspectes par nature, loin du statut de réfugiées qu'obtiennent les Belges ou les Serbes.

⁵ TRUËL Thierry, « L'ennemi à la maison : les camps d'internement de Libourne et de Bazas pendant la Première Guerre mondiale », *L'expérience de la guerre à Bordeaux et en Gironde, revue historique de Bordeaux et de la Gironde* 20, 2014, pp. 119-134.

⁶ Le gouvernement Viviani décide d'organiser la stricte surveillance des ressortissants des ennemis de la France par le décret présidentiel du 2 août 1914.

⁷ Après avoir occupé des postes en Charente, Maine-et-Loire et Seine-et-Marne, il est nommé en Gironde, le 26 février 1914.

⁸ Dès la promulgation du Code civil en 1804, la Française qui épouse un étranger perd automatiquement son appartenance à la communauté nationale. NEYRAND Gérard, M'SILI Marine, « Les Français par mariage et leurs conjoints, une situation diversifiée et évolutive », *Revue européenne des migrations internationales* 11(3)/3, 1995, pp. 123-143.

⁹ Archives départementales de la Gironde : 4 M 489, 4 M 492-495, 4 M 498, 4 M 970-973, 6 M 995.

¹⁰ <http://lettresdepaulgusdorf14-18.blogspot.fr/>, consulté le 12.08.2021.

¹¹ Georges Gusdorf (1912-2000) est issu d'une famille juive allemande qui s'est installée en Gironde au début du siècle.

¹² Archives départementales de la Gironde (AD 33) : 4 M 493 : lettre adressée par le général, chef d'État-major en Gironde au préfet.

¹³ AD 33, 4 M 490, 4 M 491, 4 M 492 et 4 M 493.

¹⁴ AD 33, 4 M 493, rapport de l'État-major au préfet de la Gironde, le 12 novembre 1919.

¹⁵ Deux cent vingt-cinq cas dénombrés selon la source préfectorale.

Tableau 1 : Nombre d'ennemis de la Nation qui ont fait l'objet d'une surveillance policière entre octobre et décembre 1914 en Gironde¹⁶

	Nombre d'Allemands ayant fait l'objet d'une surveillance policière ¹⁷	Nombre d'Allemandes ayant fait l'objet d'une surveillance policière ¹⁸	Nombre d'Autrichiens ayant fait l'objet d'une surveillance policière	Nombre d'Autrichiennes ayant fait l'objet d'une surveillance policière	Autres
	60	16	8	0	2 (Hongrois ¹⁹)
Dont	17 négociants 18 représentants de commerce	2 sœurs 2 veuves 1 institutrice 1 professeure de chant			

Tableau 2 : Nombre total par année de dossiers de femmes étrangères ayant fait l'objet d'une surveillance particulière par la police girondine²⁰

1914	1915	1916	1917	1918
12	15	13	12	11

Les femmes qui ne posent plus de problème : les partantes

Il existe peu d'informations sur celles qui ont décidé de partir puisqu'elles ne sont plus un danger pour la sûreté de l'État. Elles sont toutefois mentionnées par la police, à l'instar d'Émy Herg²¹, institutrice à Bordeaux partie pour Munster dès l'annonce de l'attentat de Sarajevo. D'autres suivent leur époux et c'est toute la famille²² qui prend le chemin de l'exil, comme les Holoch, commerçants de Bordeaux qui s'installent à la frontière franco-espagnole.

¹⁶ AD 33 4 M 493.

¹⁷ Il s'agit de statistiques portant uniquement sur les individus.

¹⁸ Seules les Allemandes d'origine ont été retenues.

¹⁹ Membres du vaste empire austro-hongrois, il faut donner l'ethnie à laquelle ces prisonniers appartiennent.

²⁰ AD 33, 4 M 490, 4 M 491, 4 M 492 et 4 M 493. La plupart de ces instructions concernent des Allemandes, mais aussi des Françaises mariées à des Allemands ou qui sont en contact avec eux.

²¹ AD 33, 4 M 490.

²² Il s'agit de M. et Mme Holoch et de leur fille âgée de 8 ans.

Les célibataires inoffensives

Les étrangères célibataires constituent le groupe le plus exposé aux décisions administratives, faute de soutiens familiaux. Leur indépendance « naturelle » – puisqu'elles n'ont pas de charge familiale – les rend suspectes d'être de possibles espionnes disparaissant du jour au lendemain si elles sont découvertes. Elles n'ont pas d'enfants à protéger, ni de mari sous menace de représailles. Louise Held, par exemple, connaît une situation très inconfortable. Elle est au service de la baronne Maurice de Rothschild²³ qui proteste vivement auprès du préfet Bascou, car son employée est enfermée à Saintes²⁴, victime d'une méprise administrative²⁵. Âgée de plus de 90 ans, cette vieille femme est en France depuis plus de vingt ans. Le préfet demande à son homologue charentais

²³ Noémie Halphen (1888-1968), petite-fille d'Eugène Pereire, épouse, en 1909, le baron Maurice de Rothschild (1881-1957).

²⁴ M^{lle} Held est retenue à Saintes, dans le collège de garçons de la ville.

²⁵ AD 33, Lettre de la baronne de Rothschild au préfet Bascou, *s.d.*

de laisser venir Louise Held à Arcachon, car les Rothschild se portent garants de sa loyauté envers son pays d'accueil.

C'est généralement le chemin de l'exil que subissent ces domestiques âgées. La loi de la guerre est la plus forte. La saisie des biens mobiliers et immobiliers des Allemandes et des Autrichiennes célibataires fragilise grandement leur position sociale, surtout lorsqu'elles sont internées dans les camps de rétention. Clara Wirth possède un bien à Talence, au 126, rue Clément Thomas estimé à plus de 55 000 francs, elle peut également compter sur 10 000 à 20 000 francs de rente. Célibataire, elle perd tout administrativement.

Les célibataires suspectes : graines d'espionnes

Cette catégorie est la plus dangereuse, si ces célibataires côtoient des hommes fortunés. Si on ajoute des allers-retours entre le territoire national et l'étranger, notamment l'Espagne, et si la femme maîtrise parfaitement la langue de Goethe et qu'elle a des connaissances au ministère de la Guerre, elle ne peut qu'être dangereuse. C'est le cas de la princesse Wiszienska, arrivée à Bordeaux début septembre 1914²⁶. Ostensiblement très riche, elle se rapproche des milieux influents. Avant-guerre, elle s'attire la bienveillance de l'évêque de Meaux, Monseigneur Margot, et devient très proche d'un docteur renommé, Langlois, qu'elle couvre de cadeaux. En octobre 1914, elle fait des allers-retours à Donostia (frontière espagnole), mais aussi à Madrid portant des valises entières de billets de banque espagnols. Elle est aussi en contact avec un certain Perreire²⁷ du ministère de la Guerre. Tout ceci la condamne d'avance²⁸.

Les mariées d'origine allemande

Elles sont souvent seules avec leurs enfants, leurs maris ayant décidé de quitter le territoire ou de

s'engager dans la Légion étrangère, espérant ainsi fournir la preuve de leur loyauté envers leur pays d'accueil. Les décisions ministérielles imposent la mise sous séquestre des biens et des avoirs de leurs affaires commerciales²⁹. Par exemple, la maison de commerce austro-hongroise dirigée par Léo Weiss à Bordeaux, malgré les décisions du tribunal d'octobre et de novembre 1914, est toujours en fonctionnement. De plus, l'entreprise est dirigée par l'épouse de Weiss. L'administration met un terme à cette situation.

Les mariées d'origine française

Elles sont nées françaises, mais leur mariage avec un étranger leur fait perdre leur nationalité d'origine. Ces femmes sont suspectes par amour. Beaucoup d'entre elles choisissent soit de suivre leur mari dans l'exil, soit de participer à leur sort dans les dépôts pour étrangers. La situation de Winnie Cheek Rabiger est un véritable casse-tête³⁰. Elle est d'origine anglaise et mariée à un Allemand. Elle est embauchée à *l'American Express Company*, mais craint que sa nationalité ne l'empêche de poursuivre son activité. Alors qu'elle est internée à Bergerac, elle quitte le dépôt pour aller voir le préfet de Gironde sans autorisation ni laissez-passer. Elle est consignée à l'hôtel de Tourny à Bordeaux. Le préfet de la Dordogne prend sa défense et essaie d'atténuer la lourdeur de la sanction dont elle fait l'objet³¹. Elle obtient des autorités périgourdines l'assurance de recevoir une carte d'identité en avril 1918. Un télégramme du préfet girondin autorise ainsi la jeune femme anglaise à rester définitivement avec ses enfants à Bergerac. Cet exemple prouve combien le conflit a généré une fracture juridique très nette dans les familles transnationales. Piégées par la guerre, les femmes deviennent des sortes d'*apatrides*.

²⁶ AD 33, Rapport du commissaire spécial de Bordeaux au préfet de la Gironde, datée du 7 novembre 1914.

²⁷ L'identification de ce personnage n'est pas établie alors que le rapport mentionne « *filis d'une personnalité parisienne de ce nom* ».

²⁸ Malheureusement, on ne sait ce qu'elle devient car les sources demeurent muettes.

²⁹ La mise sous séquestre des biens des personnes physiques et morales est réglementée par le décret du 27 septembre 1914, reprises par la loi du 4 avril 1915. DOMINICE Christian, *La notion du caractère ennemi des biens privés dans la guerre sur terre*, Genève, Librairie Droz, 1961.

³⁰ AD 33, Lettre du 30 octobre 1918.

³¹ AD 33, Lettre du 27 septembre 1918.

Une catégorie à part : les filles de mauvaise vie ?

Certaines jeunes étrangères sont accusées ouvertement par la population de pervertir, par leurs charmes juvéniles, la gent masculine pour mieux en tirer parti à des fins financières. Les sœurs autrichiennes Bergen sont retenues ainsi dans le camp de Libourne dès le 7 août 1914 avec leurs parents. Le commissaire spécial réalise un rapport très détaillé sur leur comportement jugé scandaleux : les filles attirent trop les regards. Elles sont suspectées d'organiser des promenades douteuses avec des sous-officiers français. La police est persuadée qu'elles se font entretenir par des amants fortunés. Pourtant, le sous-préfet de Libourne adresse une lettre³² à Bascou affirmant que les deux jeunes demoiselles sont très francophiles et qu'elles seraient prêtes à prendre la nationalité française. Cette affaire, au-delà de la rivalité évidente entre le sous-préfet et l'officier de police, révèle l'extrême tension dont les femmes étrangères sont les premières victimes. La mauvaise réputation de ces demoiselles, peut-être imprudentes, contribue à l'image négative de l'ennemie. C'est aussi la crainte du désordre social qui conduit les autorités à agir de la sorte.

Vivre quotidiennement comme femmes de l'ennemi : Marthe GUSDORF

Toutes ces situations révélatrices des difficultés de femmes ennemies d'une nation en guerre peuvent être comprises à la lecture d'une correspondance régulière entre les parents du philosophe bordelais, Georges GUSDORF³³.

³² AD 33, Lettre du 1^{er} février 1915.

³³ « Paul GUSDORF naquit le 3 avril 1882 à Bisperode, gros bourg situé au cœur de l'Allemagne. En 1908, il rejoint Bordeaux et épouse Marthe. En 1914, il est père de trois enfants : Suzanne (1909), Georges (1912), et Alice (1913). La famille est bourgeoisement installée à Caudéran, rue des Chalets. » http://lettresdepaulgusdorf14-18.blogspot.fr/2014_08_01_archive.html, consulté le 23.07.2020.

La mobilisation générale et les GUSDORF à Bordeaux

La mobilisation générale surprend la famille puisque Marthe et ses enfants se trouvent en villégiature en Espagne alors que Paul est resté à Bordeaux pour gérer ses affaires courantes. Il décrit à son épouse l'ambiance très lourde qui règne dans la capitale girondine, particulièrement concernant la pression policière. Des rumeurs circulent, faisant de lui et sa famille des suspects de premier plan. Paul, pour prouver son attachement patriotique à la France s'engage alors dans la Légion étrangère. Le nouveau soldat obtient dès le 4 août³⁴ son titre de séjour spécial qui le met à l'abri ainsi que sa famille de toute expulsion du territoire. Les époux se croisent à Bordeaux avant que Paul parte pour l'Algérie³⁵.

Perdre ses ressources : la mise sous séquestre des biens allemands

Marthe se heurte à de très nombreux problèmes et en tout premier lieu à la mise sous séquestre des biens de l'entreprise. Son mari lui dicte ce qu'elle doit faire³⁶. Mais les lenteurs administratives et le prolongement du conflit ne permettent pas de régler cette question, ce qui provoque l'impatience de Marthe et le pessimisme de Paul³⁷. Il y a urgence : le loyer est réclamé expressément. Face au désarroi grandissant de Marthe, Paul réagit assez froidement : « Si Mme Robin devient trop pressante, tu lui diras d'écrire au séquestre. Je te conseillerai enfin d'aller voir Me Gouais Lanos pour lui exposer que 300 frs sont absolument insuffisants pour payer le loyer, gaz, eau et électricité. »

³⁴ AD 33, Le commissaire de police de Caudéran accepte le 20 octobre 1914 que Marthe et les enfants puissent rejoindre la maison bordelaise.

³⁵ Les soldats d'origine allemande ou autrichienne ne sont pas placés sur le front occidental, mais dans les colonies afin d'éviter tout contact avec l'ennemi.

³⁶ La correspondance passive de Paul n'a pas été conservée parce il n'a pas suffisamment de place pour toutes les garder. AD 33, Lettre du 16 avril 1915.

³⁷ AD 33, Lettre du 28 février 1915.

Vivre sous le regard du voisinage

Ce qui affecte le plus Marthe – et elle s'en plaint longuement dans les lettres envoyées à son époux – est la suspicion de ses voisins. Voulant protéger sa famille, elle écrit à Paul son ressenti :

« Il me fait un sensible plaisir que les gens de là-bas jugent notre attitude comme elle doit être jugée; le contraire aurait été profondément injuste, mais, à vrai dire, je craignais fort que tu n'entendes par-ci par-là un mot blessant de la part de nos voisins qui, surtout d'après Mme Devilliers³⁸, ne sont pas précisément des gens de tact. »³⁹

Quelques jours plus tard, Paul est plus ferme :

« Laisse Mme Ledouarec où elle est; je suis tout de même étonné de son attitude, d'autant plus que Mr. Ledouarec avait été très gentil pour moi jusqu'au moment de mon départ. C'est peut-être le départ de son fils qui a rendu Mme L. tellement énervée. »⁴⁰

L'année 1915 révèle un conflit long et meurtrier, et l'image de l'ennemi se détériore gravement.

Gérer le quotidien : la scolarisation des enfants

Suzanne est en âge d'aller à l'école primaire, mais laquelle?⁴¹

« C'est donc à l'école communale de Caudéran que tu veux envoyer Suzette?⁴² [...] Ce que je crains seulement c'est que le contact avec les enfants de cette école ne soit pas profitable à notre petite. C'est le moment de la surveiller de près et de l'habituer à te raconter tout ce qu'elle voit et entend. »⁴³

³⁸ Mme Devilliers est une des amies du couple Gusdorf, l'une des rares à leur parler encore après le déclenchement du conflit.

³⁹ AD 33, Lettre du 20 janvier 1915.

⁴⁰ AD 33, Lettre du 24 janvier 1915.

⁴¹ Plusieurs lettres font allusion à ce sujet et prouvent qu'il s'agit là d'une préoccupation majeure pour les parents Gusdorf.

⁴² L'opposition parentale est le choix de l'établissement : soit l'école publique de Caudéran, soit l'institution Sainte-Marie-Grand-Lebrun, catholique marianiste.

⁴³ AD 33, Lettre du 21 avril 1915.

Peut-être la placer dans une institution religieuse catholique pourrait la protéger. Paul y est favorable, Marthe beaucoup moins : cela ne risque-t-il pas de porter atteinte à leur engagement citoyen ?⁴⁴

Une Allemande aux opinions bien affirmées

Loin d'être soumise, Marthe est une militante féministe, qui revendique une meilleure considération sociale. Son mari, sarcastique le lui rappelle :

« Toutefois il me semble bien incertain que nous pourrions fêter ensemble l'anniversaire de notre mariage. Voilà encore une guerre de 7 ans qui a aussi pris fin bientôt! »⁴⁵

Marthe est circonspecte à la lecture de ces lignes

« Je voudrais bien observer la croissance des enfants, et notamment des 2 aînés, car, comme tu le sais, le premier âge ne m'intéresse guère⁴⁶, d'autant plus que j'ai pu l'observer chez Suzanne et Georges qui, tous deux, n'étaient point commodes jusqu'à l'âge de 2 ans! Mais les premières études de Suzanne et la façon dont Georges suit et observe les progrès de sa sœur »⁴⁷.

Leur opposition est aussi sur le terrain politique : Paul, très anglophile, refuse la politique agressive de l'Allemagne alors que Marthe est plus conciliante concernant les raisons de l'entrée en guerre de son pays natal. « *Ce que je ne comprends pas bien, c'est ton antipathie contre l'Angleterre* », s'agace Paul.

Ces extraits permettent d'entrevoir les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes pendant la guerre, mais ouvrent aussi d'autres champs de recherche concernant la spécificité des ennemies de la République française. Les Allemandes ou Autrichiennes qui vivent en plein territoire hostile subissent les conséquences de la culture de guerre exclusive, du repli sur soi et de la diabolisation de l'ennemi. Leur situation dans une société patriarcale

⁴⁴ AD 33, Lettre du 31 mai 1915.

⁴⁵ AD 33, Lettre du 9 juillet 1915.

⁴⁶ Il s'agit d'Alice, la petite dernière qui a juste 2 ans.

⁴⁷ AD 33, Lettre du 13 juillet 1915.

comme la France est fragilisée par le conflit européen, loin de l'image d'Épinal des courageuses ouvrières ou paysannes qui soutiennent l'effort de guerre national. La précarité dans laquelle sont jetées les «étrangères» par naissance ou par mariage relève bien d'une forme de violence de guerre qui n'est pas encore assez étudiée par les historiens. Grandes oubliées du Centenaire des années 2010, elles ont cependant contribué, malgré elles, à construire l'image de l'ennemi intérieur prêt à trahir la terre nourricière pour le pays natal. La dangerosité de ces femmes pour les autorités militaires et policières n'a d'égal que les conditions difficiles, parfois misérables dans lesquelles la guerre les a plongées pendant quatre ans. Victimes de la guerre, elles sont «libérées» en 1919, sans aucune aide ni

aucune pension, obtenant simplement le droit de pouvoir retourner dans leur pays natal ou de quitter la France pour continuer leur vie d'épouses. Pour la France, ces «étrangères» ne sont plus que mépris. L'invisibilité de ces femmes dans l'histoire de la Grande Guerre est aussi perceptible dans les programmes scolaires du secondaire en France. Écrits sous l'influence de l'école de Péronne, ils offrent une vision encore partielle de l'expérience de guerre, considérant seules les femmes françaises à l'usine – les fameuses «munitionnettes» – ou aux champs comme expressions d'un engagement de l'autre sexe dans une guerre totale. Les professeurs d'histoire, à partir des archives locales, peuvent redonner vie à ces oubliées de la Grande Guerre comme instruments de propagande du nationalisme français exacerbé.

L'auteur

Membre du CEMMC de l'Université Bordeaux Montaigne et du Lab-E3D de l'Université de Bordeaux, **Thierry Truel** est formateur d'histoire à l'INSPE de l'académie de Bordeaux et docteur en histoire contemporaine. Ses travaux portent sur l'histoire politique du XIX^e siècle et son enseignement. Il s'intéresse également aux étrangers dans la Grande Guerre, amis ou ennemis et plus particulièrement les femmes étrangères sur le territoire national.

thierry.truel@u-bordeaux.fr

Résumé

L'histoire des femmes «étrangères» en France pendant la Grande Guerre n'est pas encore écrite. Longtemps oubliées par les historiens, elles sont présentées, dès le début du conflit, par les autorités militaires et policières comme dangereuses et suspectes. Soutien moral et familial des combattants ennemis, elles sont surveillées dans des camps ou à résidence, suivies dans leur vie quotidienne afin d'y déceler une éventuelle nouvelle Mata-Hari. Qu'elles soient célibataires ou mariées à un Allemand, jeunes ou âgées, ces femmes sont invitées à quitter le territoire dès le début du conflit, mais celles qui restent par choix subissent les contraintes policières, les interrogatoires ou les regards suspicieux de la population. Considérées comme «ennemies intérieures», elles connaissent des conditions de vie difficiles, voire précaires. Le cas de Marthe Gusdorf, vivant avec ses deux enfants à Bordeaux-Caudéran pendant toute la durée de la guerre, est un exemple parmi des centaines de ces femmes qui ont fait l'histoire malgré elles.

Mots-clés

Surveillance, Ennemi intérieur, Camp, Épouses, Précarité